

Mme JULIEN Marguerite



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 juillet 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

**Article 1378-1 Code de
procédure civile**

Loi n°2016-1547 du

28 novembre 2016

Par testament olographe du 31 janvier 2009, **Mme Marguerite Marie Andrée Louise Colette JULIEN**, en son vivant sans profession, demeurant à ORANGE (84100) avenue Général de Gaulle Résidence le Montmirail bat A, Née à BOURG-DE-PEAGE (26300), le 6 octobre 1931, veuve de Mr Jean MICOLET, décédée à ORANGE (84100) le 16 mai 2021, A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), le 04 juin 2021, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Jean-Baptiste BOREL, notaire à ORANGE (84150), référence CRPCEN 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS (84200) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3951445



Ecrit par Echo du Mardi le 2 juillet 2021

Publié le 02/07/2021